



2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-11-391 / ACQUISITION RADAR AVEC ARCHIVAGE DE DONNÉES ET ACCESSIBILITÉ INFONUAGIQUE

Sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par la conseillère Joséane Turgeon et résolu:

- **QUE** soit acceptée la soumission # 80232 de la compagnie SIGNAL Services Inc d'un montant brut de 3699 \$ pour l'acquisition de
 - a) RADAR AVEC ARCHIVAGE DE DONNÉES ET ACCESSIBILITÉ INFONUAGIQUE (CLOUD) SANS DÉPLACEMENT permettant la cueillette, l'analyse et diagnostique pour équipement d'apaisement de Traffic permettant d'échanger les données avec les services de la Sureté du Québec de Victoriaville et ayant les caractéristiques suivantes
 - b) . Radar pédagogique, vitesse 7-segment 13" tricolore 3 chiffres, message matriciel 16 x 64 ambre, alimentation solaire;
- **QUE** soit installé cet Equipment s à l'angle de la rue de rivière noire et de la route 161
- **QUE** la subvention de 1500 \$ obtenue du bureau politique du député provincial, M. Éric Lefebvre puisse contribuer à l'acquisition de ce matériel.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **07 novembre 2024**.


Karl Peguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier